

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

PERSONNE PUBLIQUE : MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT (MCTA)

AUTORITE CONTRACTANTE : MINISTERE DE LA CULTURE, DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT (MCTA)

OBJET DU RATENARIAT PUBLIC PRIVE (PPP) :

1. Description du marché objet du PPP

Le financement, la conception, la rénovation, l'équipement, l'exploitation, la maintenance et le transfert de l'Hôtel de l'Indépendance (ex-Novotel).

Au titre de ce Projet, et en application de la loi n° 0032/201/AN du 04 juillet 2017 portant Partenariats Public-Privé en République de Guinée et les stipulations du décret D/2021/041/PRG/SGG du 05 février 2021 portant application de ladite loi, le Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat (MCTA) entend confier à un Partenaire Privé la responsabilité de :

Le financement, la conception, rénovation, l'équipement, l'exploitation, l'entretien et la maintenance, et le transfert à l'État.

2. Les prestations devant être fournis par le Partenaire Privé :

Le financement, la conception, rénovation, l'équipement, l'exploitation, l'entretien et la maintenance, et le transfert à l'État.

3. Type de Partenariat Public Privé (PPP) :

PPP de modèle concessif.

PROCEDURE DE PASSATION DU PPP :

La passation du Contrat de Partenariats Public-Privé sera conduite par appel d'offres international ouvert en une étape tel que défini dans la loi n° 0032/2017/AN du 4 juillet 2017 portant Partenariats Public-Privé aux articles 13, 14, 15 et le décret D/2021/041/PRG/SGG portant application de ladite loi en ses dispositions 23, 23-1.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

L'objectif visé par ce projet, est de financer, rénover, équiper, exploiter l'Hôtel de l'Indépendance (ex-Novotel) au standard international pour répondre au besoin de l'Etat de se doter d'infrastructures modernes.



CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT OBJET DU PPP :

1. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent. Le Partenaire Privé est rémunéré par les usagers du service public, il percevra ainsi une redevance dont une partie reviendra à l'Autorité contractante sur la base d'une clé de répartition qui sera définie dans le contrat.
2. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
3. La langue utilisée dans l'offre est le français.

OBTENTION DU DOSSIER DE D'APPEL D'OFFRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Madame Mariatou BARRY, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat (MCTA)**, Tel : **(00224) 621 69 16 86**, E-mail : **mariatou.barry@gmail.com**, à compter du **03 Avril /2026**

Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse mentionnée ci-dessus, au plus tard le **13 Mai 2026 à 9h 00mn**.

Le soumissionnaire accompagnera son Offre d'une garantie de soumission dont la durée de validité est de cent vingt (120) jours d'un montant équivalent à 10% du montant de son Offre.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), de l'Unité des Partenariats Public-Privé et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse ci-après :

Salle de Réunion du Ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat (MCTA), au Rez-de-chaussée de l'immeuble, Commune de Kaloum, République de Guinée à 9h 30mn.



Le Ministre de la Culture, du
Tourisme et de l'Artisanat

Moussa Moïse SYLLA